



SOBAC'ECO-TMM

FICHE MÉTHODE



La **méthode SOBAC'ECO-TMM** concerne les projets agricoles de réduction de l'usage d'intrants de synthèse et organiques achetés par les exploitations agricoles.

Promoteur de la méthode: SARL SOBAC

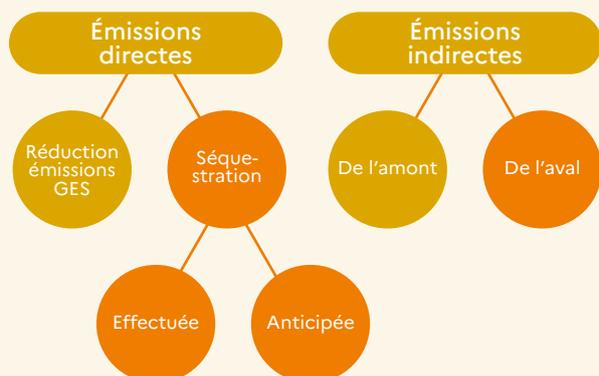
Leviers d'atténuation du changement climatique

Réduction de l'utilisation des intrants agricoles de synthèse et organiques (à maintien d'un niveau au moins équivalent de production).

Exploitations éligibles

Exploitations françaises (métropole et outremer) qui ont au moins un atelier de production végétale (grandes cultures, maraîchage, prairies, arboriculture...).

Périmètre de la méthode



Démonstration de l'additionnalité

Si la méthode est additionnelle par-rapport aux obligations de la PAC et à la directive Nitrates, des effets d'aubaines peuvent survenir s'il y a, pendant (et non avant) la mise en place du projet, contraction de certaines MAEC et aides à la conversion en AB. La marche à suivre dans ce cas est détaillée dans la méthode.

Scénario de référence possible

- Spécifique à chaque exploitation individuelle
- Générique : utilisation de références régionales

Risque de non-permanence : Non

Durée du projet : 5 ans



L'attribution des crédits finaux est conditionnée à plusieurs exigences

- Le seuil prévu par la méthode pour 6 indicateurs de co-bénéfices est atteint
- Le stock initial de carbone présent dans les sols de l'exploitation est a minima maintenu, ainsi que les surfaces en prairies permanentes, en cultures pérennes et en haies